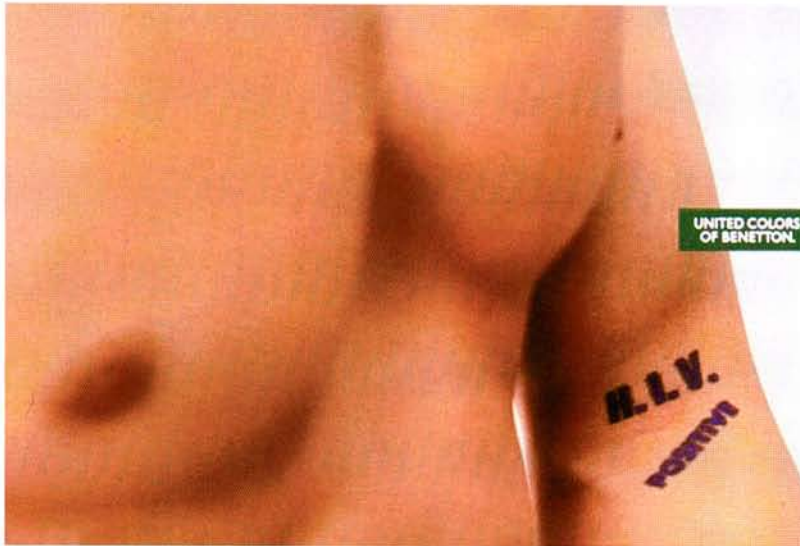


J. Jean-Luc Verna,
42* Georg Erhardt,
Sainte Marie
l'Égyptienne, bois peint,
xvi^e siècle/*Debbie
Harris (Blondie), clip
«Dennis Dennis», 2000,
photographie noir
et blanc. © J.-L. V./
Michel Cohen/Balléor.
Courtesy Tàtoo
Collection/les Artistes/
galerie Air de Paris.
Jean-Luc Verna
s'inspire de peintures
de l'histoire de
l'art pour ses poses.



Emblème autrefois de la marginalité et de l'exotisme, le tatouage a investi depuis quelques années le champ de l'art contemporain. En prenant le corps pour support, en le transformant en œuvre d'art vivante, le tatouage pose avec acuité la question de l'engagement, corps et âme de l'artiste. Une enquête à fleur de peau...



3



4

3. **Olivero Toscani, HIV Arm, 1993.** Campagne publicitaire pour Benetton. © Benetton.

4. **Piero Manzoni, Sculpture vivante, 1961,** performance. DR.

Dans les années 90, un sénateur américain proposa de stigmatiser les personnes atteintes du sida en leur tatouant sur le corps «HIV positive». En réponse à cette proposition, l'artiste Aimée Morgana suggéra que chaque Américain adopte, solidairement, ce tatouage*. Toute l'histoire des tatouages semble ainsi balancer entre ces deux pôles : marquage infamant pour les uns, signe de connivence et de ralliement pour les autres. Le tatouage exclut : souvenons-nous, dans *la Colonie pénitentiaire* de Kafka, de la machine célibataire, cette machine à graver les sentences à même le corps des condamnés. Mais le tatouage fédère aussi : souvent caché sous les habits, il favorise la formation de chapelles d'initiés, sorte de franc-maçonnerie du marquage contemporain. Dans tous les cas, le tatouage fascine car il place le corps au cœur de tous les enjeux. Ainsi le corps menacé par les virus, morcelé par la médecine, cloné par la génétique, codifié par les normes sociales redevient-il, par le biais du tatouage, «une surface de projection symbolique [...] Le lieu géométrique de la reconquête de soi», comme le souligne le sociologue David Le Breton dans son ouvrage *la Sociologie du corps*. «Parce que le corps est le lieu de la coupure, de la différenciation individuelle, note-t-il, on lui suppose le privilège de la réconciliation possible. On cherche le secret perdu du corps.»

Objet de violence ou de séduction, de norme ou de transgression, de métamorphose ou de réclusion, de souillure ou de purification, le corps est revenu au premier plan des pratiques artistiques contemporaines. Le body art, qui constitue sans doute la forme la plus ancienne d'expression artistique, se présente ainsi comme la forme la plus radicale de la création actuelle. Conscients de ce phéno-

mène, les commissaires de la V^e biennale d'art contemporain de Lyon avaient, l'été dernier, consacré au tatouage une section spécifique. À travers les œuvres exposées, s'opérait avec évidence le lien entre art primitif et art contemporain, art populaire et art noble, art occidental et art tribal, un «partage d'exotismes» qu'appelait de ses vœux la manifestation.

À l'heure où les sociétés perdent tout rituel, il fallait soutenir le regard hautain des Maoris de Nouvelle-Zélande photographiés par Hans Neleman, lire dans les *mokos*, ces tatouages qui couvrent entièrement les visages, le signe d'une forte revendication : retour identitaire à une communauté méprisée, résurgence d'une tradition ancestrale occultée. Les tatouages océaniques, qui marquent les étapes fondamentales d'une vie (puberté, maternité, deuil...) et fondent les hiérarchies dans la communauté (les tatouages sont plus ou moins élaborés selon le rang qu'on occupe), affirment un ancrage social et spirituel que tentent de revivifier bien des artistes contemporains. Ainsi du Néo-Zélandais Greg Semu qui, dans son collant de tatouages polynésiens, renoue avec sa culture samoane d'origine. Ainsi de l'Anglais Lee Wagstaff (5) qui a couvert son corps de symboles et dessins empruntés à différentes cultures : le sceau de Bouddha, la croix chrétienne, et même le swastika, symbole sacré de l'Inde indument récupéré par les nazis. C'est d'ailleurs une des spécificités du tatouage, importé en Europe par les marins anglais, que de transgresser les frontières culturelles : sur les bustes armoriés des tatoués de la planète, on croise des Popeyes et des dragons chinois, des serpents japonais et des motifs géométriques samoans, des pin-up et des symboles tantriques tibétains¹...

Le tatouage au moyen âge

La circoncision des juifs et des musulmans, l'onction baptismale des chrétiens peuvent être considérées comme des formes de marquage corporel. La marque transforme le corps-nature en corps religieux et culturel. Sans marque, l'homme est sans identité, renvoyé au néant. Paradoxalement, les juifs comme les chrétiens interdisent le tatouage. L'homme, qui est à l'image de Dieu, ne peut, en effet, porter de signes sur sa peau. Ce même concept du

corps comme «*imago dei*» est à l'origine des interdits de marquage, de flétrissure et même de fard pendant tout le Moyen Âge. Ces interdits obéissent également à une logique d'exclusion culturelle face à ces tatouages qu'arborent les barbares, les sauvages, les tenants d'autres religions, les hérétiques, les sorcières... Durant le Moyen Âge, les chrétiens pratiquent pourtant les marques corporelles. Des saints inscrivent sur leur poitrine le nom de Jésus marqué au fer rouge ou tatoué à l'encre sous la peau. Les chrétiens

coptes se font tatouer une croix sur les bras. Les croisades accentuent le phénomène. Prendre la croix signifie pour beaucoup de croisés se faire tatouer un signe sacré sur les épaules. Les pèlerins de Jérusalem et Bethléem, pour attester de leur pèlerinage, adoptent les mêmes pratiques. Ils sont ainsi les premiers tatoués en Europe. Avant qu'il ne devienne un signe de marginalité, réservé aux marins et aux bagnards, le tatouage a donc constitué longtemps en Europe un signe d'élection, une garantie de salut devant l'éternel. **THOMAS LENTES**

Derrière la mode du tatouage qui fait rage aux États-Unis, en Angleterre ou en Allemagne, on perçoit le désir de réfuter les codes esthétiques en vigueur, de pervertir les canons de la beauté classique, au profit d'une affirmation de liberté et de créativité individuelles. Cet esprit critique est relayé avec humour par l'Américaine Karen Kilimnik* qui propose de se faire tatouer des taches de rousseur ou de cambouis sur le corps. Il fait aussi, plus sérieusement, le lit d'une œuvre comme celle de l'Italien Daniele Buetti qui, dans sa série «*Looking for Love*» tatoue le verso de photos de top models (7). Au recto, le visage angélique des mannequins apparaît comme gangréné par un mauvais virus, suscitant à la fois fascination et répulsion. Dans une autre série de Daniele Buetti, baptisée «*Good Fellows*», ce sont les noms des grandes multinationales (Nike, Coca Cola, Phillip Morris...) qui sont apposés sur les corps, comme pour mieux nous prémunir de tous ces labels qui griffent nos vêtements, tatouent nos vies, sans que l'on en prenne conscience. Pour se vacciner du syndrome de la marque, faut-il, comme le préconise Sylvie Fleury*, se tatouer les logos d'Yves Saint Laurent, de Christian Lacroix ou de Viviane Westwood ? Pour échapper à la pression de la société marchande, faut-il, comme Flatz*, imité par Douglas Gordon, se tatouer un code barre sur l'épaule ? Pour dénoncer la prison à l'air libre dans laquelle nous évoluons tous, faut-il, comme Philippe Ramette*, se tatouer un barreau chaque année ? Pour contrer les codes esthétiques de nos sociétés normatives, faut-il comme Orlan, se couvrir de scarifications ?



6. Art orienté objet (Marion Laval-Jantet), *Sans Titre*, 1999. Série de trois photographies, détail de la photo centrale, 60 x 40 cm. Coll. et courtesy Barbara Polla.

«L'art charnel s'oppose aux pressions sociales qui s'exercent tant sur le corps humain que sur le corps des œuvres d'art», professe Orlan qui n'a pas tort, car derrière le tatouage se profile, en effet, la question, cruciale, du statut de l'œuvre d'art.

À l'heure de la marchandisation extrême de l'art, le tatouage nourrit une mystique de l'image qui se présente à la fois comme immatérielle et incarnée, telle une empreinte divine et inaliénable. En tatouant des échantillons de leur propre peau, prélevés sur leur corps puis cultivés en laboratoire, les artistes d'Art orienté objet (6), Marion Laval-Jantet et Benoît Mangin, ne prétendaient pas seulement alimenter une réflexion sur les manipulations du vivant. Ils nourrissaient aussi l'espoir qu'un collectionneur acquière un de ces tatouages sur peau et le greffe sur son propre corps. «L'art est devenu le lieu par excellence de la conceptualisation, il y a un rejet de l'art comme démarche romantique. Pour nous, il est important qu'il y ait un engagement physique et viscéral. Si un collectionneur avait entrepris une greffe de notre peau, l'utopie de l'engagement aurait été parfaitement réalisée : l'artiste s'engage dans sa chair mais le collectionneur aussi. Il y aurait eu un lien indissoluble entre nous», explique Marion Laval-Jantet qui entend prouver que «faire de l'art, c'est émotionnel et acheter de l'art c'est acquérir une émotivité par procuration, qu'elle soit esthétique ou pas». Les cochons tatoués de Wim Delvoye (9) alimentent, eux aussi, une critique sournoise du système. Puisque l'œuvre d'art est devenue produit de



8

tattoo collection

La première grande exposition autour du tatouage d'artistes contemporains a été organisée, en 1992, par Florence Bonnefous

de la galerie Air de Paris et Gilles Dusein décédé depuis, qui tenait la galerie Urbi et Orbi. Le projet Tattoo Collection consistait à demander à des artistes du monde entier d'envoyer par la poste un projet de tatouage, réalisable ou non. Les propositions affluèrent, couvrant un large spectre de thèmes, allant du plus ludique au plus tragique. Claude Closky préconisa de numéroter ses grains de beauté, Cattelan envoya un dessin de cœur en forme de point d'interrogation, tandis que Doug Hammett proposa de se

faire tatouer un sarcome de Kaposi et qu'Ingrid Luche dessina, d'après Holbein, une tête de mort en anamorphose. La palme de l'originalité échoit à John Baldessari qui envoya un extrait d'une planche scientifique expliquant comment se faire détatouer... Les artistes proposaient, tantôt de vendre leur projet, tantôt de céder seulement le copyright du tatouage. Les ventes eurent lieu au bénéfice de l'association Act up. **N. W.**
Galerie Air de Paris, 32, rue Louise Weiss, 75013 Paris, tél. 01 44 23 02 77.

consommation, poussons le système jusqu'au bout et consommons de l'art, en mettant en scène le cochon, animal comestible par excellence. «Tout est bon dans le cochon», dit le dicton. En apposant ses tatouages sur des dessins de cochons, des peaux de cochons, des cochons empaillés et surtout des cochons vivants, Wim Delvoye reproduit une chaîne industrielle de l'art qui n'a rien à envier à la chaîne alimentaire qui transforme le cochon en charcuterie, pièce de boucherie, graisse animale, etc. En exposant ses cochons tatoués dans des musées, il introduit lui aussi une nouvelle forme de lien entre l'œuvre d'art – vivante, odorante – et le spectateur, entre le cochon sous copyright et le directeur de musée «sommé de se préoccuper de la santé de l'animal, de sa nourriture, de sa propreté, ramené aux questions les plus triviales, jeté à bas de sa tour d'ivoire», comme l'explique dans un texte savoureux Stijn Huijts, directeur du musée municipal de Sittard, en Hollande.

Lorsque Jean-Luc Verna se fait tatouer dans le dos le prénom de sa galeriste, Florence Bonnefous, et de sa galerie Air de Paris (8), lorsque cette même galeriste se fait tatouer sur l'épaule un motif dessiné par Lawrence Weiner*, ce sont encore d'autres liens, indissolubles, entre artistes et galeriste, qui sont mis en œuvre. On se souvient qu'en 1961, Piero Manzoni, lors de performances fameuses, apposait déjà sa signature sur des corps (4) et remettait aux personnes un certificat d'authenticité, défiant ainsi la valeur marchande des œuvres d'art. La vogue du tatouage dans le milieu de l'art contemporain, – on ne compte plus le nombre d'artistes, mais surtout de galeristes, de directeurs d'institutions, de critiques d'art ou de curateurs tatoués – témoigne, certes, du souci de se constituer en caste, mais aussi du désir secret de cette communauté de se métamorphoser elle-même

en œuvre artistique, de s'incorporer la magie de l'art, gommant ainsi au passage les transactions scabreuses, les reventes avec profit, les accélérations artificielles de cotes qui nourrissent leur quotidien. L'art, proclament-ils tous, nous l'avons dans la peau, comme si le tatouage des corps constituait forcément le gage d'un «supplément d'âme»².

NATACHA WOLINSKI

* Tous ces tatouages ou projets ont été réalisés dans le cadre de l'exposition «Tattoo collection» en 1992 (cf. encadré p.76)

1 Lire l'interview du tatoueur Don Ed Hardy dans l'excellent ouvrage *Changer le corps*, sous la direction de Stéphanie Heuze, éd. la Musardine.

2 L'expression est de David Le Breton, dans *la Sociologie du corps*, coll. Que sais-je ?, éd. PUF.

À LIRE

Sur le tatouage : «Les Hommes illustrés, le tatouage des origines à nos jours», par Jérôme Pierrat et Pierre Guillon, éd. Larivière. «Peau de brocart, le corps tatoué au Japon», par Philippe Pons, éd. Seuil. «1000 tattoos», et «Tattoos», par Hans Schiffmacher, éd. Taschen.

Sur le body art : «Performance, l'art en action», par Rose Lee Goldberg, éd. Thames & Hudson.

Sur la sociologie du corps : «le Vêtement incarné, les métamorphoses du corps», par France Borel, éd. Pocket. «Anthropologie du corps et modernité», par David Le Breton, éd. PUF.

À VOIR

«Lee Wagstaff, corps tatoué, corps exposé», galerie Seine 51, 75006 Paris, tél. 01 43 26 91 10, jusqu'au 7 avril. «Philip Blenkinsop», galerie Vu, 2, rue Jules Cousin, 75004 Paris, tél. 01 53 01 85 81, jusqu'au 12 mai.

8. Jean-Luc Verna, *Sans Titre*, 2000, détail du tatouage de Jean-Luc Verna réalisé par l'institut Expérience Interdite à Nice. Courtesy Tattoo Collection/les Artistes/galerie Air de Paris.